

Le Mot de Monsieur le Maire :

BONJOUR LES ENFANTS,

Le 15 mars, vos parents ont élu un nouveau Conseil municipal pour six années, parmi les nombreuses missions qui incombent à l'assemblée municipale, il y en a une qui nécessite une large participation de l'ensemble des générations.

**PRÉPARER L'AVENIR DE SAINT-GENIS
VOTRE AVENIR**

Pour cela, nous souhaitons bénéficier de votre participation au travers d'un Conseil municipal des jeunes C.M.J.

Votre engagement dans le C.M.J. vous permettra de devenir acteur de votre Commune et de participer à la vie citoyenne.

Vous représenterez les jeunes de SAINT-GENIS.

Vous porterez la parole des jeunes de SAINT-GENIS.

Vous renforcerez la place des jeunes de SAINT-GENIS.

Vous favoriserez le rapprochement entre les générations.

**LES ÉLUS DEVIENDRONT ACTEURS
DE SAINT-GENIS.**